

Mention « Management des systèmes d'information »

RNCP26304 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	300
Code(s) ROME	H1102, M1302, M1204, M1402, M1806
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Paul Sabatier - Toulouse 3

<http://www.ups-tlse.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Cette mention comprend les parcours types suivant :

- Entrepreneuriat et Management des Petites et Moyennes Organisations (EMPMO)
- Management de l'Entreprise en Réseau (MER)
- Management International du Transport Aérien et du Tourisme (MITAT)

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.

- management stratégique et opérationnel d'une unité (entreprise/département/service) ou d'un projet en tant que pilote, acteur-projet ou conseiller au sein d'une entreprise, d'un cabinet conseil ou d'une structure de développement (en chambre consulaire, organisme professionnel, entreprises de services du numérique...), chef de projet ou assistant à la maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage ;
 - management des systèmes d'information et veille informationnelle en soutien au déploiement opérationnel, au contrôle des performances et à la prise de décision ;
 - conception et organisation de dispositifs (instrumentation/organisation/systèmes de management) pour son entreprise (ou entité de rattachement) ou dans une logique de prestation de services (internes/externes) sur la base de diagnostics ou d'évaluations des situations et des solutions de gestion (pour améliorer l'existant, innover et développer de nouvelles réponses aux besoins managériaux) ;
 - coordination, animation et mobilisation des équipes (de l'unité ou du projet) ;
 - maîtrise des risques financiers, juridiques et techniques par le contrôle, le suivi (opérations/processus/qualité), l'évaluation (évaluations économiques, mesure des effets et des impacts) et régulation par la communication et l'ajustement des actions.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- participer à la définition de schémas stratégiques et déployer des systèmes d'action collective cohérents avec les axes directeurs retenus (pour l'entité ou le projet) ;
- concevoir et animer les systèmes de gouvernance de l'organisation en déployant des règles de pilotage et de contrôle appropriées aux cadres organisationnels et institutionnels ;
- rechercher, synthétiser et analyser les informations pluridisciplinaires, scientifiques et techniques, requises par

l'ingénierie de projet et l'intelligence économique ;

- concevoir et déployer un dispositif de recherche au service d'un projet scientifique, d'une étude opérationnelle ou d'une démarche d'ingénierie ;
 - concevoir, mettre en œuvre, évaluer et piloter un projet dans le respect des règles de l'art et, le cas échéant dans l'unité ou le projet, du PMBOK (référentiel du PMI — Project Management Institute) ;
 - élaborer et piloter des systèmes d'information (ou éléments constitutifs) adaptés aux enjeux opérationnels et décisionnels (analyse des besoins et évaluation ; mobilisation des outils de recueil, de traitement des données, d'analyse et de capitalisation des informations ; capacité à les faire évoluer en mobilisant des technologies de l'information et de la communication plus adaptées) ;
 - mobiliser avec pertinence et cohérence (adaptation aux objectifs et compatibilité avec les caractéristiques du contexte) des méthodes et outils de gestion (fondamentaux et avancés : ressources technologiques, numériques) favorisant l'atteinte des résultats attendus (objectifs prévisionnels de l'entité, définition opératoire des objectifs du projet, résolution de problèmes managériaux) ;
 - accompagner le changement en mettant en œuvre le management transversal (coordination et animation) approprié ;
 - comprendre les enjeux et problématiques des différentes parties prenantes de l'organisation et être capable d'initiative, être force de proposition ;
 - identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation ;
 - actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation ;
 - savoir conduire une analyse réflexive et distanciée (prise de recul critique) ;
- s'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux ;
- conduire dans son domaine une démarche innovante qui prenne en compte la complexité d'une situation en utilisant des informations qui peuvent être incomplètes ou contradictoires ;
 - travailler en autonomie et en équipe (savoir coopérer) ;
 - utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter,
 - produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe ;
 - conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif et en assumer les responsabilités ;
 - préparer et suivre l'exécution d'un budget ;
 - rechercher des moyens financiers ;
 - rédiger des bilans, des cahiers des charges, des rapports et des synthèses et savoir les présenter à l'écrit et à l'oral devant des publics de non spécialistes et/ou d'experts ;
 - communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes ;
 - évaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques
 - N. Activités de services administratifs et de soutien
 - J. Information et Communication
 - U. Activités extra-territoriales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Manager
 - Consultant
 - Chef de projet
 - Assistant PMO (bureau de projet)
 - Chargé d'études

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 624 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	66 538
Jugés difficiles à recruter	40 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L4X80 — Techniciens des services administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information R2X80 — Attachés commerciaux R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé :

- d'une majorité d'enseignants-chercheurs
- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-tlse3.fr>

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr>

Université Toulouse III

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26304/>